



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/11/2011 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0890.449.112

Dénomination

(en entier) : **SUNSWITCH**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Avenue Jean Monnet, 1 à 1348 Ottignies-Louvain-La-Neuve

Objet de l'acte : **Nomination d'un commissaire**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 16 juin 2011

L'an deux mille Dix, le dix-sept juin, s'est tenue au siège social de la société, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la S.A. Sunswitch.

La séance est ouverte à 14 heures, sous la présidence de Monsieur HELLA Yvan, Représentant permanent de l'administrateur POTENTIA MANAGMENT SPRL, qui désigne en qualité de secrétaire Monsieur CLAES.

Le président :

a) donne lecture de la liste de présence qui indique les noms, prénoms et adresses des actionnaires présents, le nombre d'actions possédées par chacun d'eux et le nombre de voix attribuées à chacun d'eux. Ce document sera annexé au présent procès-verbal ;

b) constate que les actionnaires présents sont ensemble propriétaires du nombre total d'actions, soit soixante-mille-septante-cinq (60.075) titres, représentant la totalité du capital de la société et qu'en conséquence l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les points de l'ordre du jour ;

c) constate que l'ordre du jour est le suivant :

1. Lecture du rapport de gestion relatif aux comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2010 ;
2. Approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2010 ;
3. Affectation du résultat ;
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice couvrant la période du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010 ;
5. Election du commissaire

Ces faits exposés et reconnus exacts, le président aborde l'ordre du jour.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Après que le Président ait donné lecture du rapport de gestion et que les administrateurs ait répondu aux questions posées par les actionnaires relatives au rapport précité., le Président soumet à l'adoption de l'assemblée les résolutions suivantes :

1. Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité.
2. Les actionnaires décident, à l'unanimité, de suivre la proposition du conseil d'administration et après avoir respecté la mise en réserve légale, décident de reporter entièrement le bénéfice.
3. Les actionnaires octroient, à l'unanimité, la décharge aux administrateurs et au commissaire.
5. Les actionnaires décident, à l'unanimité, de ne pas renouveler le mandat de commissaire Beriot & Partners SPRL représentée par Monsieur Philippe Beriot et d'élire pour le mandat de commissaire François Chalmagne, Réviseur d'Entreprises SPRL Civile représentée par Monsieur François Chalmagne. Le commissaire est élu pour une période de trois ans se terminant à la date d'assemblée générale ordinaire du 31 mars 2014.

Pouvoir, avec faculté de substitution, est donné à Monsieur Michel CLAES aux fins de procéder aux formalités de publication légale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 heures 30.

En foi de quoi le présent procès-verbal a été dressé, date et lieu comme ci-dessus et, après lecture, le président ainsi que le secrétaire ont signé.

Le Président

Y. HELLA

Représentant permanent de POTENTIA MANAGEMENT SPRL